

**POUVOIR**

Je soussigné(e),

Membre du Bureau Syndical donne pouvoir à

afin de :

1. me représenter à la réunion du Bureau Syndical du …,
2. prendre part à toutes les délibérations,
3. émettre tous votes et signer tous documents.

À le

***Rappel des dispositions du règlement intérieur :***

- Tout délégué empêché d'assister à une séance du Comité ou du Bureau est tenu d'en informer le Président avant chaque séance.

- Le membre du Bureau absent a la faculté de donner pouvoir écrit de voter en son nom à un autre membre du Bureau.

* Nul ne peut être porteur de plus d'un mandat. Sauf cas de maladie dûment constatée, un même pouvoir ne peut être valable pour plus de trois séances consécutives.

65, rue du Maréchal Leclerc  
28110 Lucé  
Tél : 02 37 84 07 85  
Fax : 02 37 84 07 86  
contact@energie28.fr

www.energie28.fr

**ENERGIE  
Eure-et-Loir**